

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

L'appel aux créanciers aura lieu le 9 janvier 2002 – Vente des sociétés Atraxis, Restorama AG et Rail Gourmet Holding AG

Küsnacht-Zurich, le 21 décembre 2001. Aucun événement extraordinaire n'est intervenu au cours de la semaine de référence. L'activité du commissaire de SAirGroup, SAirLines, Swissair Schweizerische Luftverkehr AG et Flightlease AG, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, et de son équipe s'est concentrée, en particulier, sur la préparation de l'appel aux créanciers qui aura lieu le 9 janvier 2002. La création des conditions organisationnelles permettant de traiter la réception des annonces de créances au cours du délai de production en fait également partie. Le commissaire attend plusieurs dizaines de milliers d'annonces de créances. L'organisation mise en place devra garantir la création rapide des conditions nécessaires à la réalisation de l'assemblée des créanciers. A partir du 9 janvier 2002, les formulaires d'annonce de créances, ainsi que des instructions détaillées à l'intention des créanciers, en français, allemand et anglais, seront disponibles sur le site Web du commissaire (www.sachwalter-swissair.ch).

Vente de sociétés de participation

Les juges du concordat de Zurich et de Bülach ont approuvé le contrat entre Atraxis et EDS. Cette affaire peut désormais se conclure. Le juge du concordat de Zurich a également approuvé la vente de Restorama AG et de Rail Gourmet Holding AG à Compass-Group. Les conditions contractuelles ne seront pas rendues publiques par le commissaire.

Pas de communiqués de presse pendant la période de Noël et de Nouvel An

Il n'y aura pas d'envoi de communiqués de presse le 28 décembre 2001 et le 4 janvier 2002.

Pour de plus amples informations:

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88